

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 18601 du 7 mars 2017 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : INTJ1706552S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 92951 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630401S),

Décide:

Art. 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017:
Petitguillaume Éric NIGEND : 110 534 NLS : 5 175 564

Art. 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 mars 2017.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
É.-P. MOLOWA